

Le 26 septembre 2009

Document de positionnement (CN 09)

## Femmes, pauvretés, solidarités

Voici un document pour vous aider dans la réflexion et la communication pour la collecte nationale 2009.

Il est composé de deux parties.

- Le positionnement général avec les convictions et les propositions (qui sera par ailleurs imprimé et joint au rapport statistique)
- Et un développement par thématique que vous pouvez consulter et imprimer séparément.

Le sommaire ci-dessous devrait vous permettre une « navigation » rapide parmi le document.

### Sommaire :

Positionnement général	p. 2
Convictions	p. 4
Propositions	p. 6
Développement par thématique :	
- Enfance Famille	p. 7
- Personnes à la rue	p. 10
- Logement	p. 11
- Prison Justice	p. 12
- Personnes âgées	p. 14
- Emploi – Economie solidaire	p. 15
- Jeunes	p. 18
- Femmes étrangères	p. 21

## 1- Positionnement général et propositions

Face aux conditions de vie de plus en plus difficiles des familles en situation de pauvreté, le Secours Catholique a décidé d'en faire un thème majeur de son action pour les années à venir.

**Les femmes sont, en général, piliers et plaque tournante des familles.** Elles sont aussi, pour la plupart, en première ligne pour l'éducation des enfants. Mais aussi, les femmes vivent des injustices et des précarités particulières et c'est autant pour les dénoncer que pour chercher à les faire disparaître que **le Secours Catholique a choisi en 2009 de mettre l'accent sur les conditions de vie des femmes, leurs difficultés, leurs besoins, leurs solidarités.**

### Positionnement général

La pauvreté se féminise lentement mais sûrement.

Le nombre de familles monoparentales augmente dans notre société **mais aussi, en nombre bien plus important, dans nos accueils.** Subvenir aux besoins de leur famille est alors, pour les femmes dans ce cas, encore plus difficile. L'emploi des femmes est, dans les familles en précarité, marqué par **des salaires bas, des emplois à temps partiels, des horaires de travail décalés qui sont peu compatibles avec la gestion d'une famille.** S'y ajoutent d'importants problèmes de garde quand les enfants sont en bas âge.

Les propositions de formations et d'emploi faites aux femmes leur permettent rarement de faire évoluer leur situation professionnelle. Et ne leur permettent pas non plus d'accéder à l'emploi quand elles ont un niveau d'instruction faible. Or plus une situation dure, plus il est difficile de la faire évoluer.

Les difficultés de logement s'y ajoutent bien souvent. **Logement exigus, loyers exorbitants, habitats dégradés et insalubres pèsent sur la vie quotidienne.** Le fait d'avoir des enfants ouvre droit, certes, à une priorité mais le manque de logements est tel qu'il ne permet pas toujours de l'honorer.

**Les femmes,** qu'elles soient seules ou non, assurent, la plupart du temps, **la gestion quotidienne de la famille comme l'éducation des enfants.** Les conditions de vie difficiles influencent les relations familiales qui peuvent devenir tendues voire violentes. L'éducation des enfants comme leur scolarité et la santé de tous, en subissent alors les conséquences. Or l'éducation des enfants, loin d'être accessoire, est une tâche sociale de première importance.

Jeunes femmes et femmes âgées ne sont pas épargnées. **Avant 25 ans,** âge auquel s'ouvre le droit au RSA, **les jeunes peuvent se retrouver sans ressources si elles sont isolées ou sans familles.** Les risques de prostitution ou de se retrouver à la rue sont alors bien réels. Il est primordial de veiller à ce que les jeunes aient les moyens de construire leur vie et d'accéder à une véritable autonomie.

A l'âge de la retraite, **les femmes ont un niveau de retraite bien moins élevé que les hommes** en raison, entre autre, de temps de travail moins longs avec des salaires moins élevés. Celles qui se sont arrêtées de travailler pour élever leurs enfants se trouvent

pénalisées à l'heure de la retraite. Et les veuves ont peu de moyens d'être aidées pour combler le brusque changement de revenus dus à la perte de leur conjoint.

Un autre constat de la féminisation de la pauvreté est **l'augmentation du nombre de femmes à la rue**. Si elles y restent globalement moins longtemps que les hommes, les risques de violence à leur égard sont plus grands et les structures d'accueil spécifiques pour elles manquent, surtout en milieu rural.

**Pour les femmes détenues ou femmes de personnes détenues, l'isolement est le plus souvent la plus grande souffrance.** Les femmes détenues, étant moins nombreuses que les hommes, peu de propositions d'activités spécifiques leur sont faites. Pour les femmes de détenus, s'y ajoute la question de faire vivre la famille avec des ressources moindres si le conjoint est en prison.

**Quant aux femmes étrangères, leurs difficultés particulières sont très souvent des atteintes à la liberté et à leur intégrité :** violence, réduction de liberté, esclavage moderne.

-----

Si les femmes vivent des précarités bien spécifiques, solidarité, entraide, ingéniosité et créativité face à l'adversité riment souvent aussi avec féminin. Surtout quand elles sont mères, les femmes révèlent d'étonnantes capacités à trouver des ressources pour ne pas sombrer, pour créer des espaces de vie ; même au cœur de situations très précaires.

Elles **font généralement seules les démarches de recherche pour un logement** même lorsqu'elles sont en couples. Elles arrivent bien souvent à **arranger des « taudis »** et ont un **sens de l'organisation** qui permet que les enfants soient bien tenus. Elles mettent en œuvre un **savoir-faire dans le quotidien**, lors de situations difficiles : covoiturage, troc de vêtements ou de nourriture, système D pour avoir une vie sociale. Les femmes étrangères révèlent pour la plupart, une formidable capacité d'adaptation, un **dynamisme incroyable** malgré des horaires atypiques, l'insatisfaction d'être mal payées, plusieurs enfants à charge, le sentiment de ne pas être reconnues par la société en raison de leurs métiers peu considérés, de leurs cultures différentes et de leur connaissance approximative de la langue française. Très souvent, elles sont **actrices de cohésion sociale** dans les quartiers.

-----

Le Secours Catholique s'associe aux personnes rencontrées par les différentes formes d'aides et d'accompagnement. Il s'agit de leur permettre **d'agir, seules ou en groupe, pour mettre en œuvre leurs projets et faire valoir leurs droits, pour participer aux débats de société.**

Le Secours Catholique soutient ces initiatives et, avec les personnes rencontrées, a une action d'alerte et de proposition en direction des institutions, administrations et acteurs politiques. Il mène également cette action institutionnelle, sur la base de ses constats, dans tous les domaines particuliers de son action.

## Convictions :

**A l'origine de toute vie humaine, il y a du masculin et du féminin.** Loin d'être une donnée secondaire, on sait de plus en plus combien la différence sexuelle marque profondément la condition humaine, et reste la clé de voûte de toute société... Etre femme c'est donc être différente d'un homme et égale à lui en dignité et en droits.

**Les femmes doivent pouvoir exister comme êtres libres et autonomes** au même titre que les hommes. **Aucune discrimination, aucun amoindrissement ou manque de respect** à leur égard n'est acceptable. Toute violence physique, psychique ou morale à l'égard des femmes est inacceptable.

Il est important que les femmes **puissent accéder à l'emploi et à la formation** qu'elles soient responsables de famille ou non. Autant pour elles-mêmes que pour subvenir à leurs besoins et ceux de leur entourage.

**La femme est celle qui porte les enfants et donne la vie.** Cela conditionne à la fois ce qu'elle est et ce qu'elle vit. Etre mère peut être à la fois, une chance, un droit comme un poids selon les réalités et les moments de la vie. La précarité, l'exclusion ou la solitude peuvent rendre la réalité de mère très dure, très difficile et très douloureuse. **Bien souvent, au cœur des ces difficultés, les femmes font preuve d'un courage, d'une ingéniosité, d'une créativité et d'une solidarité remarquable.**

**Dans de nombreux cas, les femmes sont les piliers de la famille** comme de l'éducation des enfants. Qu'il y ait présence du père ou non.

Or la famille est la cellule de base de la société. La famille est aussi le moteur d'espoir et de mobilisation le plus puissant des personnes qui vivent la pauvreté : **la plupart des femmes que nous rencontrons disent se battre pour leurs enfants, pour qu'ils aient une vie meilleure, qu'ils ne connaissent pas les mêmes difficultés qu'elles.**

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, **et les femmes sont bien souvent la cheville ouvrière de cette éducation.** Il importe de les soutenir dans cette tâche tout en cherchant à maintenir tous les liens familiaux dans la complémentarité du rôle de chacun des parents.

**Les femmes en précarité sont, avec leurs familles, les premiers acteurs de la lutte contre la pauvreté et elles ont une contribution à apporter à l'ensemble de la société.** Elles sont expertes de leur situation et peuvent inventer les moyens de l'améliorer, à partir de ce qu'elles vivent au quotidien. Il est essentiel de reconnaître leur engagement au service des collectivités dans lesquelles elles vivent.

Cette parole directe, vécue, entre autres, au sein des groupes, est essentielle et trop rarement sollicitée : **le Secours Catholique veut permettre que des femmes puissent participer aux débats de société.** Il est aussi important que puisse être respectée et entendue la parole personnelle des femmes. Même si la réalité de ce qu'elles vivent est parfois si douloureuse qu'y mettre des mots est très dur.

## Ces convictions s'appuient sur l'enseignement et la Parole de l'Eglise.

La différence sexuelle trouve sa source dans une même nature humaine. Homme et femme, nous sommes différents mais égaux en dignité (cf. [Genèse](#) 1, 26-27).

Cette vérité fondamentale, relative à tout être humain, est inscrite dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 (repris dans le premier article de la Déclaration universelle des Droits de l'homme de 1948) et fondée, pour les chrétiens, dans l'acte créateur de Dieu.

Reconnaître et accueillir à la fois cette égalité en dignité et cette différence est le long travail de la structuration psychoaffective de l'enfant en vue de devenir un homme ou une femme. C'est pourquoi ces différences ne doivent pas faire l'objet de comparaisons en terme de supériorité ou d'infériorité : l'homme et la femme sont profondément égaux en dignité. Ils expriment à eux deux toute la beauté de la nature humaine et reflètent même... l'image de Dieu.

Toute organisation humaine ne pourra s'épanouir qu'en accueillant positivement cette réalité essentielle. L'enseignement social de l'Eglise rejoint là les sociétés démocratiques occidentales qui reconnaissent en théorie à l'homme et à la femme les mêmes droits.

*« La femme - comme l'homme aussi, du reste - doit donc envisager son épanouissement personnel, sa dignité et sa vocation, en fonction de ses ressources, selon la richesse de la féminité qu'elle a reçue. »* Jean-Paul II in *Mulieris Dignitatem*,

*« Il est universellement admis \_ et cela même par ceux qui ont une attitude critique à l'égard du message chrétien \_ que le Christ s'est fait auprès de ses contemporains l'avocat de la vraie dignité de la femme et de la vocation que cette dignité implique. Cela provoquait parfois de l'étonnement, de la surprise, souvent cela frisait le scandale »* Jean-Paul II in *Mulieris Dignitatem*.

## Propositions

Face à ces constats, le Secours Catholique veut interpeller les pouvoirs publics et les collectivités sur les questions suivantes.

Ces propositions ne concernent que certains secteurs évoqués plus haut, avec le souhait de mettre en avant les sujets particuliers de la formation et de l'emploi, d'une part et des jeunes et des parents isolés, d'autre part :

### Favoriser l'emploi des femmes :

- Garantir l'accès prioritaire, pour les plus pauvres, à des modes de garde collectifs et à des activités extra scolaires. Il y a un manque cruel de places adaptées au moyen financier des plus pauvres. Favoriser les initiatives locales de proximité.
- Promouvoir la qualité de l'emploi des femmes en permettant que le temps partiel puisse être choisi et non subi.
- Un niveau de salaire plus juste, assurer l'égalité des salaires entre hommes et femmes et une valorisation des interruptions de carrière.
- Développer les efforts et la qualité d'accompagnement vers l'emploi et la formation professionnelle des femmes moins qualifiées et sécuriser les parcours professionnels.
- Renforcer les moyens humains et financiers des Missions Locales.

### Revaloriser les minimas sociaux et allocations

- Elargir le RSA « complément de ressources » à tous les jeunes de moins de 25 ans sur toutes les phases travaillées. Il faut en effet garantir l'équité sur les ressources générées par le travail entre les jeunes majeurs de moins de 25 ans et ceux âgés de plus de 25 ans et respecter l'esprit de la loi sur le RSA : rendre profitable chaque heure travaillée sans condition d'âge.
- Prévoir un complément pour les parents isolés, dans le cadre du RSA, pour les frais d'éducation des enfants jusqu'à 21 ans (25 ans s'ils poursuivent des études).
- Mettre en place une allocation de soutien à l'autonomie des jeunes de moins de 25 ans qui n'ont pas encore d'emploi.
- Revaloriser les APL, en particulier quand il n'y a qu'un seul revenu pour la famille.

### Mieux prendre en compte la parole des personnes victimes de la pauvreté

- Simplifier nombre de procédures (papiers, justificatifs ...) pour faciliter l'accès aux droits des plus fragiles.
- Dans l'évolution des structures (écoles, quartiers, etc..) ou l'aménagement de l'habitat, se donner les moyens d'entendre et de prendre en compte ce qu'en disent les usagers par la voix de collectifs. Soutenir la création de ces collectifs pour mieux écouter ce que peuvent dire les familles de leurs difficultés pour mieux en tenir compte.

## Fiches thématiques

### 1- Enfance-Famille

#### I) Constats :

Chaque année, le **Secours Catholique rencontre et accompagne** près de 400 000 familles. Les familles monoparentales y sont 3 fois plus nombreuses que dans la moyenne nationale. Ce sont pour la plupart des femmes qui en ont la charge. Cette réalité est en augmentation régulière, elle devient une composante importante voire inquiétante de notre société.

#### **Revenus, emploi, logement :**

**Le taux de pauvreté des familles monoparentales** est de 32 % et celui des mères seules est de 64 % pour 11% pour les couples. (Insee 2007)

**L'enquête 2007 réalisée auprès de 1000 parents et 600 enfants du réseau du SC** montre que **l'arrivée d'un enfant dans une famille**, quel que soit son rang, est toujours un bouleversement, en terme de logement, de travail, de garde, de ressources. Et c'est d'autant plus difficile quand la famille est monoparentale. **L'accès à l'emploi est difficile** pour les parents isolés, surtout lorsque l'enfant n'est pas encore scolarisé. Cela peut probablement s'expliquer par la carence de modes de garde ou des transports, plus facile à pallier en couple. **Et la précarité du logement touche les plus jeunes**, surtout les parents isolés : un quart d'entre eux avec au moins un enfant de moins de 3 ans vit en logement précaire, surtout chez des proches.

#### **Education**

**Cette même enquête montre aussi que l'isolement familial et amical des parents** a des conséquences sur celui des enfants. Les familles les plus en difficulté sont moins entourées et inversement, celles qui sont isolées ont plus de risques d'être en précarité. Les enfants dont la famille a un faible niveau de vie ont moins d'amis, la perception du voisinage est pour les enfants comme pour les parents influencée par le niveau de vie. Il semble que la confiance en soi, dans l'entourage, dans les enfants, leurs capacités, un moral plus faible aillent de pair avec des difficultés matérielles et de participation à la vie de la société en général.

Pour les enfants et adolescents, la famille est le socle de leur vie, sur lequel ils s'appuient : il importe donc d'en prendre soin ! **Et la tâche de faire vivre la famille est d'autant plus lourde que les femmes sont seules ou en grande précarité.**

**Accompagner et soutenir la scolarité des enfants** peut être souvent difficile pour les femmes seules ou en précarité, en raison de leur propre expérience souvent douloureuse de parcours scolaire. Il peut découler un manque de confiance dans leurs compétences pour aider leur enfant ou encore, par manque de confiance en elles-mêmes, une difficulté à se situer face aux professeurs ou à l'école.

**La rupture du lien familial est très mal vécue pour les enfants.** Les femmes en situation de monoparentalité ont souvent du mal à maintenir les liens familiaux quand ils ne sont pas tellement conflictuels qu'ils disparaissent. De même, dans les cas d'incarcération du conjoint. Ces ruptures ont des conséquences graves sur l'avenir des enfants.

### **Garde des enfants :**

**Le problème de garde des enfants** est une difficulté énorme pour les familles en **précarité**. Par manque de places d'accueil pour les enfants d'abord mais surtout en raison du coût élevé de la plupart des modes de garde. Les nouvelles propositions du gouvernement (en particulier les jardins d'éveil) baissent les normes d'encadrement pour ouvrir plus de places mais dans le même temps, ils font baisser la qualité de l'accueil des petits. On sait que l'accueil en collectivité, soutenu par des professionnels, permet aux enfants n'ayant pas de stimulations suffisantes à la maison de se construire positivement. D'en réduire la qualité augmente le risque de créer ou creuser l'écart entre les enfants dès avant la maternelle. Les parents aisés faisant appels à d'autres moyens plus onéreux et défiscalisés. **La part du budget familial consentie par les familles en précarité pour la garde de leurs enfants est bien supérieure à celle consentie par les familles plus aisées.**

### **Les violences conjugales**

**Physique, psychologique, verbale, émotionnelle, sexuelle, économique ... la violence se manifeste sous des aspects très variés.**

- ❖ Ainsi, une femme peut être **atteinte dans son intégrité physique** : gifles, coups de poings, coups de pieds, sévices, strangulations.
- ❖ Mais la violence conjugale peut également consister à **dénigrer, humilier, dégrader** la femme dans sa valeur en tant qu'individu ou se manifester par des attaques verbales, des scènes de jalousie, des menaces, un contrôle de ses activités, des tentatives pour l'isoler de ses proches et de ses amis pouvant aller jusqu'à la séquestration.
- ❖ Il peut arriver que la femme ait à subir des **relations sexuelles sans consentement**, éventuellement accompagnées de brutalités physiques, d'insultes.
- ❖ Enfin, peut s'exercer une **violence** de nature **économique**, entraînant pour la femme une privation de moyens ou de biens essentiels, un contrôle ou une spoliation, parfois même lorsque la femme a une activité rémunérée.

### **Prostitution**

La **quasi totalité** des personnes prostituées n'a pas choisi de se prostituer : **à de rares exceptions près, elles ont été contraintes d'une façon ou d'une autre, c'est une donnée indéniable.**

Parfois, c'est une situation socio-économique qui aura *favorisé* le passage à la prostitution ou un besoin d'argent important lié à une addiction (mais de nombreuses personnes prostituées ont besoin d'un produit pour se prostituer, alcool ou psychotropes. La plupart du temps, cette situation socio-économique n'explique pas tout). Souvent c'est la manipulation affective et/ou la force.

Cette question du « passage » vers la prostitution est une réalité forte, pour des femmes **en situation de grande précarité**. Leur corps peut devenir « moyen » pour avoir de l'argent. Il y a des cas où la décision est personnelle, quand il n'y a plus d'autres recours, mais existent aussi beaucoup les réalités de manipulations ou de coercitions, pour des femmes, qui peuvent avoir du mal à se défendre ou qui se font abuser.

## **II) Actions du Secours Catholique :**

- actions de **parentalité** : accueil de mamans avec leurs bébés, ateliers jeux, apprentissage et découverte du rôle de maman comme des besoins des enfants, lieu de réflexion de dialogues, etc.
- **aides matérielles**

- Aide au **départ en vacances pour les familles**, les personnes seules ou en groupe
- **Accueil Familial de Vacances** qui permet à des enfants d'être accueillis dans des familles d'accueil l'été.
- **Accompagnement à la scolarité** : par des rencontres hebdomadaires, les bénévoles accompagnent les enfants (et leur famille) pour retrouver confiance en eux-mêmes et ainsi progresser dans leur travail scolaire.
- **Groupe de paroles, ateliers cuisines ou autres...** qui permettent une prise de conscience de difficultés, un dialogue, un accueil et la mise en œuvre de projets personnels et collectifs.
- **Rencontres conviviales**, journée de sorties ou d'activités spéciales parents et enfants réunis.
- **Accueils et écoute dans les antennes locales.**

### III) Enjeux :

- ❖ Permettre aux femmes d'accéder à l'emploi sans pour autant mettre en péril l'équilibre familial. Par la formation, l'ouverture à des emplois moins sectorisés, l'amélioration du réseau de structures de garde pour les enfants et des réseaux de transports en commun.
- ❖ Soutenir les familles monoparentales aussi bien matériellement que dans les besoins quotidiens, d'éducation ou de maintien des liens familiaux.
- ❖ Ne pas laisser se creuser l'écart des différences
  - au niveau de la petite enfance, entre autre par les modes de garde
  - par le soutien à l'éducation,
  - par les propositions culturelles et l'accompagnement des familles dans les parcours scolaires de leurs enfants
- ❖ Proposer des actions qui permettent aux personnes de retrouver confiance dans leurs compétences de femmes, de mères, de citoyennes.

### IV) Pistes pour agir :

- ❖ Développer les actions collectives : type vacances en groupe ou groupes d'actions, de convivialité et de paroles. Par ces actions une véritable prise de conscience peut naître, une parole personnelle s'exprimer, et permettre la mise en œuvre de projets nouveaux.
- ❖ Sensibiliser les bénévoles à l'accompagnement de la famille dans son ensemble.

## 2- Personnes à la rue

### I) Constats :

Dans la rue, on **trouve globalement deux catégories de femmes** : des jeunes filles souvent en groupe et des femmes plus âgées qui sont seules et dans la rue depuis longtemps.

**En règle générale, les femmes « tombent » moins dans la rue et y restent moins longtemps que les hommes.** Le risque d'être à la rue est moins présent en raison du système de protection qui leur est favorable, surtout quand elles ont des enfants. Elles y restent également moins longtemps car elles ont tendance à réagir plus vite, à solliciter plus facilement de l'aide surtout pour leurs enfants et à participer davantage dans les groupes d'entraide et de remobilisation.

Lorsque les femmes vivent dans la rue, **elles sont plus exposées que les hommes** : risques de violences physiques, sexuelles et risque de prostitution. Pour se protéger, les femmes adoptent différentes stratégies : elles se cachent souvent et certaines vont jusqu'à « se masculiniser ».

Encore trop peu d'hébergements mixtes proposent aux femmes des chambres individuelles, respectueuses de leur intimité. En minorité dans ces hébergements, elles se sentent en insécurité. Les perspectives d'insertion qui leur sont proposées restent souvent limitées à une insertion sociale. Elles sont peu projetées dans la reprise d'une activité économique.

### II) Actions du Secours Catholique :

- ❖ Centre d'accueil de jour pour des femmes seules avec ou sans enfant, vivant dans la rue, à la délégation de Tours. Cet accueil est un lieu d'écoute, d'information, d'échange de services et de savoirs. Il propose des activités et des réponses pratiques liées à la vie quotidienne (petit-déjeuner, laverie, douche...)
- ❖ La Halte Femmes est un lieu qui accueille les femmes à la rue à la délégation de Gironde. A cette occasion, des visites culturelles sont faites, des repas sont préparés et partagés. (voir à la fin)

### III) Enjeux :

- ❖ Etablir un moratoire des expulsions locatives pour les ménages de bonne foi, tout en garantissant le dédommagement des propriétaires,
- ❖ Renforcer l'offre d'hébergements spécifiques aux femmes, mais aussi d'hébergements familiaux et pour couple.
- ❖ Développer des accueils qui prennent en compte la spécificité des différents besoins et aspirations des femmes.

## 3- Logement

### I) Constats :

**La situation des femmes en matière de logement est** particulièrement critique pour les femmes seules avec enfants et pour les femmes seules âgées.

**En général, les familles monoparentales** sont défavorisées par rapport aux couples avec enfants. Les parents isolés sont moins propriétaires, habitent plus souvent des logements sociaux et/ou surpeuplés. **Et les mères seules avec enfants** sont globalement plus nombreuses et désavantagées par rapport aux pères seuls avec enfants.

Les raisons qui expliquent **ces deux différences sont pour beaucoup liées à l'emploi des femmes et au poids culturel**. Etant donné que la charge éducative repose plus sur la femme que sur l'homme, elle accorde plus de temps aux enfants. Elle en a donc moins pour travailler, a une rémunération peu élevée et par voie de conséquence, leurs conditions de logement sont plus fragiles et moins confortables.

**Ces différences ont tendance à s'estomper lorsque l'enfant est scolarisé et devient plus autonome** en grandissant. Certaines mères seules retrouvent alors le chemin de l'emploi. Mais pas toutes, loin de là, certaines femmes ne retrouvent jamais un emploi suffisamment stable et rémunérateur pour assurer leur autonomie financière en matière de logement.

**Pour les femmes âgées isolées**, le logement représente souvent une grande difficulté en raison du faible niveau de leurs pensions de retraite personnelles et/ou de réversion.

### II) Actions du Secours Catholique : (quelques exemples)

- ❖ Groupe de soutien et de partage d'expérience composé de femmes habitant en logement précaire (à la délégation de Paris)
- ❖ Logement temporaire pour des jeunes femmes en rupture avec leurs familles à la Maison Sainte-Catherine à Bordeaux. Ce lieu de stabilisation et d'accompagnement est géré par l'association des Cités du Secours Catholique et la délégation de Gironde

### III) Enjeux :

- ❖ **Réévaluer les aides au logement** en fonction des montants réels nécessaires pour se loger décemment.
- ❖ **Continuer à faire connaître le DALO**. Et soutenir les demandeurs de logement.
- ❖ **Dénoncer l'exclusion par le logement** qui montre la fragilité de notre société et met en péril la cohésion sociale
- ❖ **Dénoncer la réduction de l'offre de logement accessible aux personnes en situation précaire**, alors que l'évolution des formes et des parcours familiaux accentue les besoins en la matière.
- ❖ **Prévenir la résurgence des « bidonvilles »**, squatts et autres habitats précaires.

### IV) Pistes pour agir :

- ❖ Augmenter les actions pour développer les réponses aux besoins de logements
- ❖ Sensibiliser les bénévoles aux besoins de logement qui sont une des conditions premières permettant l'autonomie personnelle et familiale, des conditions de vie décentes au quotidien ainsi que l'intégration dans la vie sociale et professionnelle.

## 4- Prison - justice

### I) Constats :

Actuellement, **3,5% des personnes détenues en France sont des femmes**, pour des faits souvent pénalement graves : infanticides, trafic de stupéfiants.

Lorsque une femme accouche en prison, la **légalisation l'autorise à garder son bébé jusqu'à l'âge de 18 mois**. Ensuite, il doit quitter la cellule de la maman pour être placé.

En détention, **l'accès aux activités est assez restreint pour les femmes**. Il faut un certain nombre de personnes pour mettre en place une activité. Or, les femmes étant moins nombreuses que les hommes en prison, très peu d'activités sont mises en place pour elles. De plus, les rencontres entre hommes et femmes étant interdites, les activités mixtes n'existent pas.

**Les familles mais surtout les femmes sont généralement les victimes collatérales de l'incarcération de leurs maris.**

Lorsque l'homme, qui représente en général la source de revenu, est incarcéré, la femme doit vivre par ses propres moyens. En effet, les versements des minima sociaux perçus par la personne détenue sont suspendus quasiment dès son arrivée en détention.

Quand les maris sont dans des prisons éloignées du domicile familial, les femmes ont souvent des difficultés à entretenir le lien familial entre les enfants et leur père. Les visites se font rares en raison du coût du transport souvent trop important, des contraintes des visites, des attentes et aussi des obligations professionnelles ou autres pour elles-mêmes.

La relation de couple est aussi mise à rude épreuve car si la femme veut voir son mari, seule, elle doit faire garder ses enfants. Or, bien souvent elle n'a pas les moyens financiers et ne connaît personne pour le faire gratuitement.

Il existe des unités de vies familiales en détention mais elles restent très insuffisantes par rapport aux besoins.

### II) Actions du Secours Catholique :

#### ❖ Lutte contre l'indigence :

- aide matérielle de femmes dont le mari est détenu
- aide matérielle de femmes détenues qui veulent envoyer des cadeaux à l'extérieur.

#### ❖ Atelier cuisine seulement pour les femmes

#### ❖ Accueil de femmes détenues sans appui familial par des familles du Secours Catholique pour des permissions de sorties, avec un accompagnement pour se réhabituer à gérer soi-même sa vie quotidienne

#### ❖ Une délégation sur deux est impliquée dans un lieu accueillant les familles en attente de parloirs

#### ❖ Correspondance avec et pour des détenues

### III) Enjeux :

- ❖ Maintenir que c'est le condamné qui doit purger sa peine et non son entourage.
- ❖ Soutenir et accompagner l'épouse lors de l'incarcération de son époux comme lors de son retour. Quand le mari est incarcéré, la femme prend de facto une nouvelle place

dans la famille du fait de son absence. Au retour de celui-ci, il peut y avoir de nouvelles répartitions des rôles de chacun à trouver. Ce qui n'est pas toujours facile en raison de l'évolution de l'un et de l'autre séparément durant le temps de l'incarcération.

- ❖ **Le maintien du lien familial en prison** que la femme soit détenue ou femme de personne détenue.

#### IV) Pistes pour agir :

- ❖ **Développer l'accompagnement psychologique et matériel pour la femme d'une personne détenue avant et après le parloir.** Souvent isolée avec ses enfants, elle n'a personne vers qui se tourner pour prendre du recul ou essayer de régler certaines difficultés. Bien souvent elle doit mettre ses soucis de côté et faire bonne figure devant le mari pour apaiser ses souffrances.
- ❖ Le département Prison-Justice étudie actuellement la possibilité d'assurer un continuum entre un atelier d'insertion pour des femmes, commencé en détention, qui se poursuivrait à l'extérieur avec la même structure d'insertion. Cette opération se mettrait en place en partenariat étroit avec le réseau « tissons la solidarité ».

#### Témoignages

- ❖ Témoignage de Rose, épouse d'une personne détenue :

*Cette étiquette « femme de détenue » que l'on se colle en grand. Cette image de nous-mêmes qui n'osons plus nous regarder dans une glace car nous perdons notre identité de femme.*

*Nous devenons mères et confidentes pour le détenu. Cela nous fait baisser les yeux, fuir les autres, douter. Comment expliquer cette douleur ? D'avoir l'impression que notre vie s'est arrêtée, qu'il n'y a plus de lendemain, que le bonheur a fui.*

*Nous n'osons plus demander de l'aide car c'est semaine après semaine pour la garde d'enfants, le matériel à la maison qui tombe en panne, le peu de revenus, nous font nous sentir tellement dépendants des autres.*

- ❖ Témoignage de Karine Kajak, secrétaire générale de l'association « Parcours de Femmes » à Lille :

*A l'instar de leurs homologues masculins, elles souffrent des mêmes maux liés à l'enfermement, d'autres détresse viennent s'y ajouter, comme, par exemple, la séparation d'avec les enfants, la rupture des liens familiaux, fréquente du fait d'un plus grand éloignement géographique dû au peu d'établissements accueillant les femmes. Le rapport avec un corps que souvent elles renient ou maltraitent entraîne boulimie, anorexie, maux psychosomatiques qui apparaissent en prison. (...)*

*Les états dépressifs sont beaucoup plus manifestes au quartier femmes qu'au quartier hommes.*

### I) Constats :

**Les femmes sont en général plus touchées par le vieillissement et la dépendance que les hommes.** Leur état de santé est globalement meilleur que celui des hommes et les marques de vieillissement deviennent beaucoup fortes à partir de 75 ans et produisent des pathologies tant sur le plan physique que psychique, ce qui rend les personnes dépendantes. Outre les faiblesses physiques, les difficultés à se déplacer, à sortir de chez soi réduisent fortement les relations sociales. Cette dépendance est un état pathogène en soi car l'appauvrissement psychologique crée à son tour une baisse régulière des activités mentales mais aussi des troubles physiques accrus.

**Les femmes sont les plus touchées par la solitude car leur espérance de vie est plus élevée que celle des hommes.** Elle est actuellement de 77 ans pour les hommes et de 84 ans pour les femmes. Par ailleurs, étant donné que les femmes sont plus nombreuses et que leurs conjoints meurent en général avant elles, elles vieillissent seules tandis que les hommes vieillissent en couple.

**Elles sont plus pauvres que les hommes.** Les retraités pauvres sont à 62% des femmes : elles ont peu cotisé, ou sont venues tard sur le marché du travail, donc avec des carrières incomplètes. Les femmes retraitées ont **des pensions inférieures de 38% en moyenne à celles des hommes** alors que le coût de la vie augmente. En cas de veuvage, les pensions de réversion sont peu élevées et sous conditions de ressources et beaucoup de veuves manquent d'informations à ce sujet.

### II) Actions du Secours Catholique :

**En 2007-2008, 80 délégations sur 102 ont indiqué avoir conduit une ou plusieurs projets pour les personnes âgées.**

- ❖ Visites et animation en maison de retraites
- ❖ Travaux d'aiguilles dans le cadre d'un groupe de femmes entre 80 et 85 ans
- ❖ Groupe de femmes âgées tricotant des pulls pour les personnes détenues
- ❖ Lieu de solidarité et d'engagement pour beaucoup de femmes

### III) Enjeux :

- ❖ **Faciliter l'accès aux soins**, veiller à des conditions de vie décentes (sécurité, salubrité) qu'elles vivent chez elles ou en établissement. Les personnes âgées pauvres et dépendantes doivent être regardées comme des personnes à part entière et non comme des personnes assistées
- ❖ **Défendre la valorisation des pensions des femmes**, refuser la suppression des trimestres de pension au titre de l'éducation des enfants.
- ❖ **Lutter contre l'isolement des personnes âgées.** Défendre et soutenir la mise en place de réseaux par les mairies ou les CG pour le suivi des personnes âgées à domicile, une surveillance de leur santé, ...

### I) Constats :

#### *Emploi :*

**60 % des femmes qui travaillent occupent des emplois non qualifiés.** 31 % des femmes sont à temps partiel, c'est le cas pour seulement 6 % des hommes. Les deux tiers des salariés à bas salaire sont des femmes. Leur rémunération est inférieure de 27 % à celle des hommes. 8,3 % sont au chômage contre 7,3 % pour les hommes. (Rapport de B.Gresy au gouvernement août 2009)

**Les femmes ont majoritairement des emplois précaires en raison de notre modèle économique.** Le système économique dans lequel on est cherche la rentabilité économique et offre une rémunération plus importante pour le capital et moins pour le salarié.

**Lorsque les femmes veulent reprendre une activité professionnelle après avoir éduqué leurs enfants, elles éprouvent des difficultés à retrouver un emploi.**

Plusieurs raisons expliquent cela : l'homme aura plus d'expérience que la femme à âge égal, l'employeur recrutera plus un homme qu'une femme ayant des enfants en bas âge à cause de ses éventuels absence (enfants malades) et de sa moins grande disponibilité.

**Aujourd'hui, il faut souvent deux salaires pour vivre car le poids des charges fixes, dans le budget des ménages, a beaucoup augmenté.** Il y a plus de personnes sur le marché du travail, d'autant plus que des pans industriels ont été supprimés. Cette forte demande d'emploi entraîne des salaires peu élevés donc de la précarité. Précarité encore plus grande quand les femmes assurent l'avenir de la famille.

**Le lien entre l'accès aux transports et l'accès à l'emploi :** pas d'argent, pas d'accès aux transports donc pas d'accès à l'emploi. Avec des questions de distances très grandes en rural et un manque de desserte, ou une desserte inadaptée aux besoins, dans certains quartiers en zone urbaine.

#### *Formation :*

A 80% les mères, accueillies au SC, ont un niveau d'études primaires et secondaires.

Les femmes sont reléguées à des **formations qui débouchent essentiellement sur le secteur du service à la personne.** C'est un secteur en pleine essor et accessible sans le bac. Il permet parfois de valoriser l'expérience de la femme qui a élevé ses enfants et qui n'a pas de diplôme. Mais c'est un secteur caractérisé par les temps partiels morcelés, les horaires atypiques et les salaires bas.

C'est difficile de trouver des lieux pour discuter de son projet professionnel. **Le pôle emploi privilégie plus l'efficacité que l'écoute.** L'orientation se fera plutôt en fonction des débouchés que d'écouter l'envie des personnes. Il y a un manque d'accompagnement et d'information. Les personnes isolées ont plus de difficultés à définir leurs projets en raisons d'une grande difficulté à s'exprimer et à argumenter ses désirs professionnels. Et parce qu'elles n'ont personne avec qui en parler.

Quand une femme cherche du travail, elle est plus souvent orientée vers des emplois précaires, il est plus rare qu'on lui propose des formations pour améliorer sa situation. Pour mémoire, les jeunes et les femmes sont majoritaires dans les emplois où la précarité est la plus présente : hôtellerie, services à la personne, etc...

Les formations sont parfois payantes. Il existe des aides pour couvrir certains frais ou des financements pour les formations mais il y a un manque d'information, accentué par la complexité du système.

### ***RSA, surendettement et micro crédit :***

Dans le cadre des expérimentations **RSA**, on a noté que 60% de femmes en étaient bénéficiaires. Par ailleurs, 20% des bénéficiaires étaient des femmes seules contre 29% d'hommes seuls, 28% des bénéficiaires vivaient en couple (avec ou sans enfants) et 22% sont des familles monoparentales.

En 2007, 66% des **personnes surendettées** sont célibataires, divorcées ou veufs(ves). Les retraités et les jeunes sont particulièrement visés. La part des personnes vivant seules est encore bien plus forte s'agissant de la population orientée vers la procédure de rétablissement personnel, puisqu'elle atteint 83% de l'ensemble.

On observe également une différence entre les sexes : les femmes sont plus surendettées que les hommes. Par exemple, 14,5% des femmes célibataires sont surendettées contre 12,1% des hommes célibataires.

Selon les données d'avril 2009, 55% des **microcrédits sociaux** lancés par le Secours Catholique sont octroyés à des femmes. Cette mise en place de micro crédits se traite avec les banques afin d'être bien réinséré dans le circuit bancaire.

## **II) Actions du Secours Catholique :**

- ❖ **Les points carrières du Secours Catholique** sont des « sas » au Pôle Emploi pour les personnes qui cumulent un certain nombre de difficultés sociales et professionnelles (absence ou faible niveau de qualification) constituant un frein pour accéder au monde du travail. Elles sont accompagnées et aidées dans leurs démarches de recherche d'emploi (faire un CV, lire une offre d'emploi...) en prenant le temps qu'il faut.
- ❖ **L'insertion par l'économie** : Des structures d'insertion permettent la mise ou la remise au travail de personnes écartées de la vie active pour diverses raisons à travers la mise en œuvre d'activités économiques. Cela permet aussi de les former.
  - Tissons la solidarité : fédération de structures d'insertion par le recyclage de vêtements de seconde main employant majoritairement des femmes (voir plus bas)
  - délégation de Grenoble : des femmes font des plateaux repas lors d'événements associatifs.
- ❖ **66 délégations proposent des microcrédits.**

## **III) Enjeux :**

- ❖ **Soutenir l'accès au micro crédit pour les personnes rejetées du système bancaire classique.** C'est essentiel pour éviter qu'elles se tournent vers des solutions de remplacements dangereuses et chères comme le crédit revolving aux taux d'intérêts

exorbitants. D'où le choix du Secours Catholique de travailler avec les banques pour ces projets de microcrédits.

- ❖ **Aider la personne à sortir de l'exclusion bancaire**, souvent, l'antichambre de l'exclusion sociale.
- ❖ **Lutter contre les inégalités sociales**
- ❖ **Le travail permet d'éviter les difficultés financières et les difficultés sociales** (isolement, logement, santé, famille, justice, endettement...)

## Témoignages :

*« ... Je ne mange pas beaucoup. Je bois du lait(...) C'est pour ça que je me prive énormément de nourriture... et les vêtements parce que justement je sors souvent, je vois ma famille qui est en C. alors avec le gasoil et tata et tata. Voilà quoi... je fais comme ça. Je préfère ma famille que de manger finalement ». (Mme B.)*

*« Ce qui m'a fait le plus plaisir de travailler, d'avoir de l'argent, c'est de faire plaisir aux gens que j'aimais bien. D'inviter tout le monde à manger un bon repas. Ce que je pouvais moi avant... c'était, j'te fais un croque à l'épaule plastiqueuse pas cher. Enfin voilà. » (C.)*

## 7- Jeunes

### I) Constats :

**Les jeunes et notamment les jeunes femmes sont les plus touchés par la pauvreté au sein de la population.** En effet, le taux de pauvreté des jeunes entre 18 et 24 ans était, selon l'Insee, de 22% en 2007, avec un taux de pauvreté des jeunes femmes (23,7%) supérieur de 3 points à celui des jeunes hommes (20,4%).

**Ce taux de pauvreté élevé des jeunes adultes s'explique notamment par l'accès difficile à l'emploi.** Ainsi, le taux de chômage des jeunes femmes était de 20,2% contre 18,6% pour les hommes de 15 à 24 ans (Insee 2007). Quant aux jeunes travailleurs, beaucoup sont en emploi précaire (intérim, CDD) avec de bas salaires. Pour certaines jeunes femmes, en particulier celles qui sont seules, l'arrivée d'un enfant rend encore plus complexe l'accès à l'emploi, ou mène vers des emplois à temps partiels.

Ce taux de pauvreté s'explique également par la grande part du budget des jeunes qui est consacré à des dépenses incompressibles. Les jeunes sont en effet souvent et plus longtemps célibataires (66% des 19-29 ans selon l'Insee).

Rappelons enfin qu'un système d'aide comme le RSA n'est accessible qu'à partir de 25 ans.

**Le phénomène des jeunes en errance est important.** Beaucoup de jeunes errants « en galère » sont guettés par un processus rapide d'exclusion totale. Nombreux sont ceux qui ont une histoire familiale douloureuse, et un faible niveau de formation. Ils souffrent souvent de carences graves et de maltraitements. Ces jeunes sont menacés dans leur intégrité physique et psychique (violence, drogue, VIH...) Leur solitude est extrême.

Si l'on trouve globalement moins de jeunes femmes à la rue que de jeunes hommes, ce phénomène tend à s'amplifier. Ce phénomène des jeunes en errance est aussi expliqué en partie par l'accès difficile au logement.

**L'offre de logement est sans rapport avec la demande et l'accès au logement pour les jeunes est difficile sans aide familiale** (les propriétaires et loueurs cherchant à minimiser les risques au maximum). L'âge de la décohabitation et donc de l'accès à l'autonomie en sont d'autant retardés.

L'offre de logements universitaires est également totalement inadaptée. Beaucoup d'étudiants doivent travailler pour payer un loyer, ceci multipliant les risques d'échecs aux examens.

Le coût des loyers élevé, conjugué à celui de certaines filières d'études coûteuses explique l'apparition récente, néanmoins marginale, du **phénomène de la prostitution chez les étudiantes**, d'autant plus que les dépenses obligatoires sont en hausses. Les étudiantes qui se prostituent seraient ainsi entre 12 000 et 15 000 (Office central pour la répression de la traite des êtres humains) et le font de manière occasionnelle par le biais d'Internet.

Ces différentes situations rendent encore plus difficile la capacité des jeunes à trouver leur place dans la société. Cela ayant des incidences lourdes sur leur santé.

**Le suicide est ainsi la deuxième cause de mortalité pour les jeunes de 15 à 24 ans** (étude lancée par Fondation de France et publiée par l'Inserm en 2004). Si les décès liés au suicide concernent majoritairement les hommes, les femmes qui tentent de mettre fin à leur jours sont sur représentées.

## II) Actions du Secours Catholique :

- ❖ **Le Volontariat** : Dans plus d'une vingtaine de délégations des jeunes sont accueillis comme volontaires associatifs (en service civil dans certains cas). Il s'agit souvent d'une première expérience de longue durée (9 mois à 1an) valorisable dans un parcours professionnel. Il peut servir de vrai tremplin pour accéder à leur autonomie. L'accueil de jeunes bénévoles ou stagiaires donne une ouverture au monde du travail pour beaucoup de jeunes.
- ❖ **Génération-Caritas** à la délégation de Loire-Atlantique. L'objectif est d'agir auprès des personnes en difficulté par un accompagnement individuel ou collectif. Les actions de Génération sont diverses et touchent tous les types de populations dont les jeunes.
- ❖ **A Créteil, un service de logement** pour les étudiants étrangers a été mis en place
- ❖ **Solid'amitié à la délégation du Var** : groupe de jeunes en difficulté qui s'occupe notamment de l'animation des ateliers d'enfants et organise des activités et sorties culturelles
- ❖ **Mise en réseau de « jeunes solidaires »** : Différentes rencontres, événements, projets sont organisés par des jeunes du réseau Secours Catholique. Ces actions rassemblent naturellement des jeunes en difficultés et des jeunes plus favorisés qui ensemble mènent des projets, vivent des temps festifs...
- ❖ **Aide à la préparation du BAFA** qui permet à de nombreux jeunes de se préparer aux métiers de l'animation.
- ❖ **Mise en place de projets de voyages ou de vacances** : à Paris un projet a eu lieu sur deux semaines, mêlant solidarité des jeunes et vacances. La première semaine a été l'occasion de venir en aide à des jeunes issus de la communauté des gens du voyage.

## III) Enjeux :

- ❖ **S'occuper des jeunes sans attendre qu'ils ne le soient plus**. Accompagner les jeunes en précarité est indispensable. il ne faut toutefois pas se cantonner à soigner les effets, mais bien travailler sur les causes de la pauvreté des jeunes.  
Par exemple, les inégalités scolaires souvent liées au niveau de revenu de la famille interviennent très tôt. Il faudrait ainsi intervenir le plus tôt possible pour dépasser tout déterminisme social, tout déterminisme de genre ou encore géographique pour favoriser l'accès de tous à une formation, à un emploi. Si l'utilité de l'école de la 2<sup>ème</sup> chance pour beaucoup de jeunes est indéniable, il faudrait également penser à améliorer l'école de la « 1<sup>ère</sup> chance ». Il y a, notamment pour les filles, globalement besoin de diversifier et soutenir leur formation de sorte qu'elles puissent s'orienter vers des professions moins précaires.
- ❖ **S'interroger sur la place que l'on accorde aux jeunes dans notre société ?** Cette question fondamentale doit être traitée AVEC les jeunes.
- ❖ **Pousser pour une vraie montée en puissance du volontariat**. Cette proposition d'engagement pour les jeunes doit être valorisée. De même nous devons pouvoir favoriser l'engagement des jeunes dans le bénévolat. Pour cela, les structures associatives doivent être en capacité de faire une place aux jeunes et de leur montrer toute la confiance qu'on peut avoir en eux.
- ❖ **Lutter contre les causes de pauvreté des jeunes d'aujourd'hui, c'est lutter contre les pauvretés de demain**
- ❖ **créer un système de soutien à l'autonomie des moins de 25 ans**. En effet, il existe aujourd'hui une limite avant et après 25 ans avec par exemple l'ouverture au droit du RSA pour les plus de 25 ans. Cela doit permettre de compenser le décalage pouvant exister entre une indépendance personnelle et affective précoce chez les jeunes et une

autonomie financière tardive (emplois précaires, allongement de la durée des études). Cela doit également permettre de compenser le décalage entre jeunes favorisés et jeunes défavorisés.

- ❖ **Permettre aux femmes d'être autonome économiquement**, en particulier lorsqu'elles sont seules à élever leurs enfants. En Maintenant les femmes dans la pauvreté, ce sont leurs enfants qui sont maintenus dans la pauvreté, avec le risque accru pour eux de ne pas trouver leur place dans la société... et de rester des jeunes en précarité.

## 8- Les femmes étrangères

### I) Constats :

**Les femmes étrangères « sans-papiers » sont très fragilisées et exclues de notre société.**

- Elles sont très souvent seules avec des enfants, sans pour autant avoir accès aux aides offertes aux mères isolées à cause de leur statut administratif.
- Elles rencontrent des problèmes de garde importants qui peuvent les empêcher de travailler (absence de réseau amical ou familial, aucun accès aux droits sociaux, horaires de travail incompatibles avec les possibilités de garde).
- Elles sont victimes d'exploitation dans le travail du fait de leur statut administratif : travaux difficiles (ménages, aides à la personne), salaire très faible (voire en dessous du salaire minimum légal), corvéables à merci, horaires difficiles, travail non déclaré (aucune fiche de paie, aucune sécurité sociale, aucune protection, impossibilité d'utiliser cette expérience dans un dossier de demande de régularisation).

Ces femmes sans-papiers sont victimes de pauvreté et d'exclusion et ne peuvent trouver d'aide qu'en s'adressant aux associations caritatives. La majorité de ces femmes ne seront pas expulsées (SI elles ont des enfants) mais elles devront attendre des années avant d'être régularisées. Pendant ce temps, elles devront se débrouiller pour trouver des moyens de survie, du travail au noir et un logement, tout en s'occupant de leurs enfants.

**Les femmes étrangères, immigrées ou françaises originaires des DOM-TOM sont victimes de discriminations.**

- Beaucoup n'ont pas eu l'opportunité ou les moyens de poursuivre des études et se retrouvent à devoir occuper des emplois non (ou moins) qualifiés.
- En conséquence, ces femmes n'ont pas toujours les moyens de vivre au cœur des grandes villes et vont donc s'installer dans des banlieues très excentrées. De là découle une série de difficultés (transport pour aller travailler, manque de services publics, discrimination à l'embauche du fait de leur lieu d'habitation, problèmes d'insécurité pour elles et leurs enfants...)
- Certaines femmes sont victimes de racisme et de discrimination, notamment à l'embauche, du fait de leur couleur de peau.
- Certaines femmes subissent de nombreuses discriminations lorsqu'elles sont originaires de sociétés machistes et patriarcales.

**Les femmes étrangères sont souvent victimes de violences.**

- Certaines jeunes filles sont mariées de force à un inconnu (souvent plus âgé) dans leur pays d'origine ou en France. Elles sont totalement dépendantes de leur mari quant à leur droit au séjour en France. Certaines sont exploitées, battues ou enfermées chez elles par leurs maris, mais ne veulent pas porter plainte de peur de se faire arrêter. En principe, la loi prévoit de protéger ces femmes, notamment en cas de rupture suite à des violences conjugales : le préfet peut délivrer un titre de séjour, mais ce n'est pas pour lui une obligation.
- D'autres jeunes filles sont victimes de l'esclavage moderne (travail forcé comme employée de maison) ou de la prostitution forcée.
- Par tradition culturelle, certaines femmes subissent des mutilations sexuelles, la polygamie forcée ou la répudiation.

**Globalement, les femmes étrangères travaillent dur en France.** Elles sont très souvent cantonnées dans les professions de nettoyage et de service à la personne, où le travail est pénible, les horaires très difficiles (très tôt et très tard), les temps partiels imposés, le travail non déclaré quand elles n'ont pas de papiers.

**En règle générale, les femmes quittent leurs pays pour fuir** les traditions familiales et les discriminations, la pauvreté, les guerres et les conflits où elles sont par ailleurs souvent victimes de viols, utilisés comme véritables armes de guerre.

Enfin, on constate que, de manière particulière, **les femmes roms ont généralement un état de santé préoccupant** : risque important de grossesse précoce, faible suivi des grossesses, nombreuses fausses couches et naissances prématurées, recours très tôt à l'avortement, nombreux cas de tuberculose. Ceci s'explique en grande partie par leur grande précarité, leur éloignement des structures de soins, l'absence de couverture maladie, les conditions de vie insalubres, le manque d'informations.

## II) Actions du Secours Catholique :

- ❖ Permanences d'accueil avec possibilité d'aides d'urgence (afin de pallier l'absence d'aides publiques)
- ❖ Groupes de paroles
- ❖ Ateliers conviviaux (cuisine, danse, travaux manuels) où les femmes étrangères sont majoritaires
- ❖ Ateliers d'apprentissage du français

## III) Enjeux :

- ❖ Aider les femmes pour une meilleure intégration dans la société et à la prise de conscience qu'elles ont les mêmes droits que les hommes. Cette intégration est synonyme d'une meilleure indépendance et de protection contre toutes formes de violences.
- ❖ Améliorer l'accès aux soins des roms en exigeant des pouvoirs publics la mise en place de médiateurs sanitaires sur chaque lieu de vie pour un diagnostic sanitaire complet.
- ❖ Dénoncer les violences faites aux femmes, mettre en place des lieux de paroles, de soutien, et de protection pour les aider à échapper aux dépendances dont elles sont victimes.
- ❖ Les aider à prendre une place de citoyennes à part entière.

## Témoignages

Extraits de « Un avenir ailleurs... » recueil de sept parcours de vie par la délégation du Secours Catholique de Seine-Saint-Denis

Fatoumata, 27 ans, Mali :

*Je suis née dans une famille de 7 enfants, 3 garçons et 4 filles. J'ai été mariée de force avec un homme qui n'est autre que mon oncle paternel. Mon père avait tout organisé sans me demander mon avis. Mon mari était un vieux de 53 ans et moi j'avais 19 ans lorsqu'on m'a mariée avec lui ! (...) En 2003, j'ai quitté mon pays en cachette, à cause du mariage forcé. Je suis venue en France.*

Awa, 21 ans, Mali :

*Dans mon pays, j'allais à l'école, je m'amusais. (...) Ça fait six ans maintenant que je suis en France. Je suis venue parce que mon mari était là. Mon mari, c'est mon cousin...Un jour ma tante est venue et elle m'a appelée pour me dire qu'un certain cousin à moi qui habitait en France avait demandé de m'épouser. (...) J'avais peur, parce que j'allais rester chez un homme que je ne connaissais pas et en plus, je faisais le voyage toute seule...*

Extraits de « Femmes en migrations » - Causes communes septembre 2008 (le journal de la Cimade)

Rkia, 23 ans, Maroc :

*Je suis arrivée en France en 2005 en tant que conjointe de français. Assez rapidement les relations avec mon mari se sont dégradées. Au bout d'un an la police est venue et m'a emmenée dans un foyer.*